



Salaires femmes-hommes : l'écart grandit avec l'âge et le niveau du poste

En 2012, les Lorraines gagnent en moyenne 15,2 % de moins que les Lorrains. Plus de la moitié de cet écart n'est pas liée au poste occupé, mais à d'autres phénomènes (discrimination liée au sexe, ancienneté, niveau de diplôme). La différence de salaire est plus faible pour les jeunes et dans les postes les moins rémunérés.

Joël Bousquié, Insee

En 2012, le salaire moyen d'une Lorraine est inférieur de 15,2 % à celui d'un Lorrain. La région se classe ainsi au 19^e rang des régions métropolitaines les plus inégalitaires, juste devant ses voisines alsacienne (15,3 %) et franc-comtoise (15,4 %). La Lorraine est en outre une des régions où le salaire moyen des femmes est parmi les plus faibles. Ainsi, les Lorraines gagnent en moyenne 10,54 euros par heure travaillée, loin des Franciliennes dont le salaire horaire net moyen culmine à 14,14 euros.

Moins d'inégalités en début de carrière

L'écart salarial augmente avec l'âge. Il passe de 4,2 % pour les moins de 26 ans à 26,2 % pour les 50 ans et plus. En effet, les femmes entrées sur le marché du travail ces dernières années sont plus qualifiées que leurs aînées. En outre, la carrière des femmes de 40 ans ou plus a souvent été pénalisée par les interruptions dues à la maternité et l'éducation des enfants. Avec les tendances actuelles (poursuite d'études longues, congés parentaux pris aussi par le père avec la loi du 4 août 2004 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes), l'écart de rémunération devrait diminuer pour les plus jeunes générations.

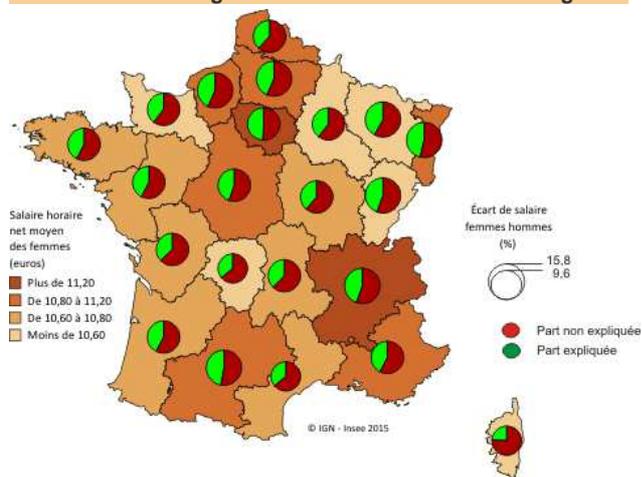
Par ailleurs, si la rémunération augmente avec la taille de l'entreprise, les inégalités aussi. Dans les entreprises employant au moins 50 salariés, les femmes gagnent en moyenne 18,2 % de moins que les hommes, alors que l'écart n'est que de 10,2 % dans les entreprises de moins de dix salariés. En effet, les postes d'encadrement ou à responsabilités, les plus rémunérateurs, se situent principalement dans les grandes entreprises. L'écart salarial ainsi est plus élevé pour les cadres (20 %), où l'échelle des salaires est plus étendue, et où les femmes occupent 36,2 %

des postes. Il est plus faible pour les employés (5,3 %), dont les trois quarts des postes sont occupés par des femmes.

Des inégalités pas toujours explicables

La méthode de décomposition de Blinder-Oaxaca a été développée pour décomposer la différence de salaire entre les hommes et les femmes sur le marché du travail. Une première part peut être expliquée par des variables observables (par exemple la catégorie sociale et l'âge) et une seconde part n'est pas liée à ces variables (voir méthodologie).

La Lorraine : une région à faibles salaires et fortes inégalités



Lecture : Parmi les actifs résidant en Lorraine, les femmes gagnent en moyenne 10,54 euros net par heure travaillée, soit 15,2 % de moins que les hommes. Les différences de caractéristiques des emplois qu'elles occupent expliquent 42 % de cet écart.

Source : Insee, DADS 2012

En Lorraine, l'écart de salaire de 15,2 % entre hommes et femmes peut s'expliquer par un phénomène de structure, les femmes n'occupant pas les mêmes emplois que les hommes. Toutefois, d'autres phénomènes interviennent, dont la discrimination : à poste équivalent, une femme gagne moins qu'un homme. Si les Lorraines avaient les mêmes emplois que les Lorrains, la différence serait de 8,8 % seulement. Cet écart persistant n'est cependant pas entièrement dû à de la discrimination. En effet, d'autres caractéristiques, comme l'ancienneté, l'expérience professionnelle, ou encore le niveau de diplôme, ont une influence sur le salaire.

Une singularité : le secteur de la construction

Dans le secteur de la construction, les Lorraines gagnent en moyenne 4,4 % de moins que les Lorrains. Pourtant, elles occupent rarement les postes les moins qualifiés et devraient, d'après les caractéristiques observables, gagner en moyenne 9,7 % de plus que les hommes. Ce secteur est par ailleurs peu féminisé. Les femmes n'y occupent en 2012 que 11,2 % des 58 000 postes existants, contre 47,3 % dans l'ensemble des secteurs, bien que leur présence se soit accrue au fil des années.

Les Lorraines gagnent 15,2 % de moins que les Lorrains

Décomposition de l'écart de salaire net moyen entre les femmes et les hommes en Lorraine

	Salaire horaire net moyen des Lorraines (euros)	Différence de salaire (%)	Part expliquée (points)	Part non expliquée (points)
Moins de 26 ans	9,2	-4,2	-2,0	-2,2
De 26 à 39 ans	10,6	-11,2	-4,1	-7,1
De 40 à 49 ans	11,0	-21,3	-10,2	-11,1
50 ans et plus	11,5	-25,1	-12,3	-12,8
CDI	10,9	-19,5	-9,4	-10,1
CDD	10,0	-9,1	-2,7	-6,4
Intérim	9,9	-3,3	-0,3	-3,0
Cadres	18,8	-19,1	-6,4	-12,6
Professions intermédiaires	12,1	-15,2	-7,7	-7,5
Employés	9,5	-5,3	1,6	-6,9
Ouvriers	9,2	-14,7	-3,3	-11,5
Entreprise de 0 à 9 salariés	10,0	-9,4	-2,9	-6,5
Entreprise de 10 à 49 salariés	10,1	-15,1	-5,6	-9,5
Entreprise de 50 salariés ou plus	10,9	-18,0	-8,7	-9,3
Sans convention collective	10,4	-18,4	-8,5	-9,8
Avec convention collective	10,6	-9,1	-1,4	-7,6
Administration	11,0	-16,3	-8,0	-8,3
Commerce	9,8	-12,1	-4,9	-7,2
Construction	12,4	-4,4	9,7	-14,1
Industries	11,3	-20,9	-3,7	-17,2
Services	10,5	-11,4	-3,2	-8,2
Temps complet	11,0	-12,9	-4,7	-8,2
Temps partiel	10,1	-13,1	-4,9	-8,1
Ensemble	10,5	-15,2	-6,4	-8,8

Lecture : En Lorraine, une femme cadre gagne en moyenne 18,80 euros par heure travaillée, soit 19,1 % de moins qu'un homme cadre, dont 6,4 points s'expliquent par des différences de caractéristiques des emplois qu'elles occupent.

Source : Insee, DADS 2012

Champ de l'étude

Le champ de l'étude est l'ensemble des salariés dans le secteur privé et dans les trois fonctions publiques, hors salariés d'employeurs particuliers, hors chefs d'entreprise salariés, hors contrats aidés, apprentis et stagiaires, et hors agriculture.

Insee Lorraine
15, rue du Général Hulot
CS 54229
54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :
Christian Toulet

Rédactrice en chef :
Brigitte Vienneaux

ISSN : 2416-9951

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- De plus en plus diplômées, les Lorraines encore désavantagées sur le marché du travail, Insee Analyses Lorraine n° 15, mars 2015
- Espérance de vie des Lorraines : deux ans de plus entre 2000 et 2012, Insee Flash Lorraine n° 12, mars 2015
- Regards sur la parité en Lorraine : un panorama enrichi pour une question majeure, Économie Lorraine n° 335, mars 2014
- Discriminations sur le marché du travail : la Lorraine bonne élève, mais peut mieux faire, Économie Lorraine n° 297, décembre 2012

